



DH-SYSC-II(2019)OT1

25/01/2019

COMITÉ DIRECTEUR POUR LES DROITS DE L'HOMME  
(CDDH)

---

COMITÉ D'EXPERTS SUR LE SYSTÈME DE LA CONVENTION EUROPÉENNE  
DES DROITS DE L'HOMME  
(DH-SYSC)

---

**GROUPE DE RÉDACTION SUR LA PLACE DE LA CONVENTION  
EUROPÉENNE DES DROITS DE L'HOMME DANS L'ORDRE  
JURIDIQUE EUROPÉEN ET INTERNATIONAL  
(DH-SYSC-II)**

---

5<sup>e</sup> réunion

PROJET D'ORDRE DES TRAVAUX

Mardi 5 février 2019 (9h30) –  
vendredi 8 février 2019 (fin de la réunion : 13h00)

Strasbourg, bâtiment Agora, salle G02

E-mail: [DGI-CDDH-Reform@coe.int](mailto:DGI-CDDH-Reform@coe.int)

## **MARDI 5 février 2019**

9h30 – 10h00

Point 1 : **Ouverture de la réunion, adoption de l'ordre du jour et de l'ordre des travaux**

10h00 – 13h00

Point 3 : **Examen, en vue de son adoption, du projet de chapitre sur le Thème 2 – Le défi de l'interaction entre la Convention et d'autres instruments internationaux des droits de l'homme auxquels les Etats membres du Conseil de l'Europe sont parties**

- (a) Discussion générale
- (b) Travaux de rédaction

13h00 – 14h30

*Pause déjeuner*

14h30 – 18h00

Point 3 : **Examen, en vue de son adoption, du projet de chapitre sur le Thème 2 – Le défi de l'interaction entre la Convention et d'autres instruments internationaux des droits de l'homme auxquels les Etats membres du Conseil de l'Europe sont parties (*continuation*)**

- (b) Travaux de rédaction (*continuation*)

## **MERCREDI 6 février 2019**

9h00 – 13h00

Point 2 : **Examen, en vue de leur adoption, des projets de chapitre sur le Thème 1 – Le défi de l'interaction entre la Convention et d'autres branches du droit international, y compris le droit international coutumier**

Point 2.2 : **Sous-thème iv) – Interaction entre le droit international humanitaire et la CEDH**

- (a) Discussion générale
- (b) Travaux de rédaction

13h00 – 14h30

*Pause déjeuner*

14h30 – 15h30

Point 2.2 : **Sous-thème iv) – Interaction entre le droit international humanitaire et la CEDH**

- (b) Travaux de rédaction (*continuation*)

15h30 – 18h00

- Point 2.1 : Sous-thème ii) – Responsabilité des États et extraterritorialité de la CEDH
- (a) Discussion générale
  - (b) Travaux de rédaction

### **JEUDI 7 février 2019**

9h00 – 13h00

- Point 2 : **Examen, en vue de leur adoption, des projets de chapitre sur le Thème 1 – Le défi de l’interaction entre la Convention et d’autres branches du droit international, y compris le droit international coutumier** (*continuation*)

- Point 2.1 : Sous-thème ii) – Responsabilité des États et extraterritorialité de la CEDH (*continuation*)
- (b) Travaux de rédaction (*continuation*)

13h00 – 14h30 *Pause déjeuner*

14h30 – 18h00

- Point 4 : **Débat sur le Thème 3 – Le défi de l’interaction entre la Convention et l’ordre juridique de l’Union européenne et d’autres organisations régionales**
- (a) Présentation vidéo par l’expert *ad hoc*, Professeur Olivier De Schutter (Université de Louvain, Belgique)
  - (b) Discussion générale

### **VENDREDI 8 février 2019**

10h00 – 13h00

- Point 5 : **Organisation des travaux futurs**

- Point 6 : **Adoption du rapport de réunion**

\* \* \*